



sommaire

02

Veille Technique Cultures

Cultures d'hiver
Cultures de printemps

03

Veille Technique Élevage

Pousse des prairies
Syndrome de la vache grasse
Nécrose ischémique du tr rayon
Optimisation de l'efficacité vaccinale

05

Veille Innovation
et Projets de Recherche

Projet CARINA : développement de la cameline

06

Veille Réglementaire et
Géopolitique

Nouvelles Techniques Génomiques : validation de l'Europe
Dérogation pour Airone SC
Sécheresse 2026 : restrictions d'eau

07

Veille Économique

Marché des engrais et des céréales
Marché animal et des tourteaux

Point climatique

Stations météo	Mai 2026		Juin 2026		Juillet 2026	
	T° moy. (normale 1991-2020)	Cumul precips (normale 1991-2020)	T° moy. (normale 1991-2020)	Cumul precips (normale 1991-2020)	T° moy.	Cumul precips
Argentan (61)	15,4°C (13,0°C)	79,6 mm (60,0 mm) +32%	20,4°C (16,2°C)	37,7 mm (47,0 mm) -20%	20,1°C	0,2 mm
Saint-Hilaire-le-Chatel (61)	16,1°C (13,3°C)	75,7 mm (70,0 mm) +8%	21,4°C (16,8°C)	28,4 mm (63,0 mm) -55%	21,2°C	0,2 mm
Caen-Carpique (14)	15,6°C (13,0°C)	82,3 mm (59,0 mm) +39%	19,6°C (15,9°C)	34,9 mm (58,0 mm) -40%	20,2°C	0,6 mm
Cerisy-la-Salle (50)	16,1°C (13,0°C)	55,8 mm (72,0 mm) -22%	19,3°C (15,9°C)	52,9 mm (67,0 mm) -20%	19,8°C	1,8 mm
Evreux-Fauville (27)	15,9°C (13,3°C)	63,1 mm (54,0 mm) +18%	21,3°C (16,5°C)	28,8 mm (51,0 mm) -47%	20,9°C	0,2 mm
Ectot-lès-Baons (76)	15,6°C (12,6°C)	63,4 mm (64,0 mm) -0%	19,1°C (15,6°C)	52,4 mm (55,0 mm) -5%	18,6°C	1,4 mm

Source : Infoclimat



Cultures d'hiver

Céréales

La majorité des parcelles d'orge est moissonnée. La récolte des blés débute dans de nombreux secteurs.

Colza

Les premières récoltes sont également en cours.

Cultures de printemps

Lin fibre de printemps

Arrachage et rouissage des parcelles de lin en cours.

Maïs

L'AGPM (Association Générale des Producteurs de Maïs) anticipe une baisse d'au moins 30 % de la récolte française de maïs grain en 2026. Cette chute s'explique par la réduction des surfaces cultivées et par la canicule du mois de juin, qui devrait amputer les rendements de 15 à 20 % selon Arvalis. Bien que les semis aient bénéficié de bonnes conditions, les fortes chaleurs de mai et juin ont rapidement épuisé les réserves en eau des sols. La situation s'annonce donc très hétérogène, marquant de profondes disparités entre les cultures irriguées et les parcelles non irriguées.

Pyrales : Tout début des vols dans la région, de manière plus tardive et moins intense qu'habituellement. La pose biologique de trichogrammes* doit cibler le début du vol. Face aux fortes chaleurs actuelles qui perturbent ces insectes, il peut être recommandé de repousser l'application pour éviter les journées les plus chaudes. Il sera nécessaire d'intervenir avec une grande réactivité dès que les températures baisseront.



*Ces micro-guêpes ciblent spécifiquement les œufs de la pyrale : les femelles y pondent les leurs, ce qui parasite et tue le ravageur.

Sources : Arvalis, Perspectives Agricoles

Betterave

Cercosporiose : Des symptômes sont observés sur plusieurs parcelles. 1 à 3 % du feuillage est actuellement touché. Les conditions météorologiques annoncées (temps sec et fortes chaleurs) devraient freiner le développement de la maladie. Voici les seuils de traitement établis par l'ITB selon les maladies :

Maladies	T1	T2
Oïdium	15 %	30 %
Rouille	15 %	40 %
Cercosporiose	5 %	20 %
Ramulariose	5 %	20 %

Sources : ITB

Pomme de terre

Les pommes de terre tubérisent et fleurissent. Les plus avancées sont au stade de maturation des fruits.

Mildiou : Le potentiel de sporulation est globalement faible. Cependant, comme annoncé le mois dernier, certaines zones connaissent un niveau de risque plus élevé comme dans le secteur de Sainte-Geneviève dans la Manche et les secteurs de Douvres-la-Délivrande et Rots dans le Calvados.

Rhizoctone brun : Peu de risque. Conditions climatiques trop sèches. Vigilance en cas de retour d'averses orageuses et d'humidité.

Doryphores : De nombreux doryphores sont présents, majoritairement sous forme de larves en fin de première génération (stade L4), tandis que les adultes se font discrets. Le seuil de nuisibilité est fixé à 2 foyers de 20 larves pour 1 000 m² en bordure. En cas de nécessité, Arvalis préconise par exemple l'utilisation de Coragen® à base de 200g/l de rynaxypyr®. Attention, ce produit ne doit pas être appliqué sur sol drainé.

Pucerons : À cause de la canicule, le ravageur reste très discret en ce moment. Présence d'auxiliaires dans les parcelles : coccinelles adultes, chrysopes, hyménoptères et syrphes.

Traitement antigerminatif : L'application au champ constitue une première étape pour sécuriser la maîtrise des germes au stockage. Arvalis rappelle que l'application d'hydrazide maléique offre plusieurs avantages mais à condition de respecter des règles clés pour assurer son efficacité :

- Ne jamais traiter sur une culture stressée (déficit hydrique, sénescence).
- Eviter les fortes chaleurs : application tôt le matin, avec une journée fraîche annoncée (température < 25°C et hygrométrie élevée).
- Intervenir si 80 % des tubercules dépassent 25 mm (chair ferme) ou 35 mm (variétés de consommation).

- Veiller à ce qu'il ne pleuve pas et ne pas irriguer dans les 24 à 48 heures suivant l'application.
- Appliquer le produit seul avec un volume de bouillie d'au moins 200 L/ha.
- Respecter un délai de 2 à 3 semaines avant le défanage.

Utilisé avant un stress climatique, l'hydrazide maléique aide à réduire les risques de repousse physiologique sur les pommes de terre.

Sources : Fredon Normandie, Arvalis



Veille Technique Elevage

Pousse des prairies

Après un démarrage de campagne très favorable, la situation s'est nettement dégradée au cours du dernier mois en raison du manque de pluie et des canicules. Sur cette période récente, la production nationale d'herbe a chuté de 40 % par rapport à son niveau de référence. Les mois de mai et juin n'ont ainsi contribué qu'à hauteur de 21 % de la production annuelle, contre 32 % en année normale. La pousse de l'herbe sur la semaine de canicule, fin juin, atteint jusqu'à moins de 10 kg de MS/ha/jour dans certains secteurs.

Sources : Chambre d'Agriculture de Normandie, Réussir

Syndrome de la vache grasse

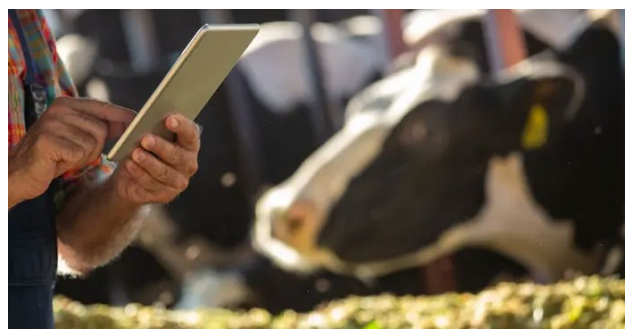
Une étude de cas publiée par le magazine PLM détaille comment un élevage de 200 vaches (à 12 000 kg) a réussi à briser la spirale de l'engraissement après deux ans de dégradation sévère. Initialement déclenché par un défaut de maîtrise des inséminations par l'éleveur (timing inadapté, IA trop rapprochées de l'oestrus, et chute à 17 % de réussite en IAP), le retard des gestations a allongé les lactations. Soumises à une ration complète trop riche (28 % d'amidon, 4,5 % de MG), les vaches en fin de cycle ont accumulé du gras et arrivent au vêlage avec une note d'état corporel au minimum égale à 4. Ce phénomène a enclenché le cercle vicieux **du syndrome de la vache grasse** : baisse de l'ingestion, lipomobilisation massive, stress oxydatif, métrites et dégradation des performances globales.

Pour inverser la tendance, une stratégie globale sur un an a combiné plusieurs leviers :

- **Accompagner le début de lactation** : face à l'impossibilité de faire deux lots, l'élevage est passé en ration semi-complète grâce à l'achat rapide d'un distributeur automatique de concentrés (DAC). Les laitières conservent 3,5% de matière grasse à l'auge, le reste au DAC. L'amidon a été abaissé à 25 %. L'ingestion a été stimulée en passant à deux distributions et quatre repousses par jour.
- **Au tarissement et prépa-vêlage** : en début de tarissement, de l'ensilage d'herbe est introduit dans la ration pour réduire l'amidon tout en maintenant les apports énergétiques. En prépa-vêlage, la ration intègre de la choline et de la méthionine protégée dans le minéral pour soutenir la fonction hépatique, complétée par une injection d'oligo-éléments afin de contrer le stress oxydatif avant le vêlage.

Un an après la mise en place de ces mesures, les résultats sont jugés encourageants : l'état corporel au tarissement est redevenu normal, la fertilité en première IA est remontée à 30 %, le taux de gestation a repassé la barre des 25 % et l'intervalle vêlage-vêlage prévisionnel est redescendu sous les 400 jours.

Source : PLM



Source : PLM

Nécrose ischémique du trayon

Un nouveau syndrome, la thélite ischémique né-crosante du trayon, fait son apparition dans les élevages laitiers français. Cette affection émergente cible de manière isolée les vaches primipares Prim'Holstein à haute production durant leurs 90 premiers jours de lactation. Elle se manifeste initialement à la jonction entre le trayon et le pis par une lésion sèche et noire, signe d'une perte de vascularisation localisée.

L'évolution des lésions provoque des surinfections et des démangeaisons d'une telle intensité qu'elles poussent l'animal à l'automutilation frénétique (léchage, morsure, voire arrachement du trayon). Avec seulement 21 % de guérison spontanée, la pathologie entraîne de lourdes pertes économiques, le coût d'une réforme précoce pouvant atteindre 2 480 €.

L'origine de ce syndrome reste inconnue : aucun agent pathogène spécifique n'a été identifié et le type de traite (robot ou salle de traite) ne semble pas influencer sur son apparition. Les vétérinaires suspectent une dysbiose cutanée où l'effondrement des bactéries protectrices de la peau, sous l'effet de facteurs de risque comme l'œdème mammaire ou la dermatite du sillon, favorise des flores opportunistes destructrices pour les vaisseaux sanguins.

Les traitements classiques (antibiotiques et corticoïdes) s'avèrent inefficaces. La prévention repose donc sur une détection ultra-précoce et la préservation de la barrière cutanée via des produits de traite non-irritants, en veillant notamment à la bonne dilution du peroxyde d'hydrogène. Dès les premiers signes d'inconfort, la pose d'un collier de bois/application abondante de vaseline sont recommandées pour stopper le cycle d'automutilation. Face à l'émergence de la maladie, le réseau Oniris-Inrae lance une enquête nationale de prévalence ainsi qu'un essai clinique pour tester l'efficacité des anti-histaminiques au stade précoce.

Source : Réussir



Optimisation de l'efficacité vaccinale

L'efficacité de la réponse immunitaire post-vaccinale dépend directement du statut nutritionnel et métabolique du troupeau. Une ration carencée en énergie, en protéines (constituants essentiels des anticorps) ou en micronutriments, tout comme la présence de troubles digestifs (acidose) ou métaboliques (cétose), pénalise fortement la production d'anticorps. Au-delà des prérequis d'une ration équilibrée, une supplémentation ciblée en antioxydants peut permettre de sécuriser et de maximiser la réponse vaccinale, selon le Dr Nothhelfer, vétérinaire-conseil en nutrition.

Sur le plan biochimique, l'apport combiné de vitamines et d'oligo-éléments active des mécanismes complémentaires :

- **Vitamines A, D3 et Zinc** : La vitamine A assure le maintien des barrières épithéliales et régule l'inflammation, tout comme la vitamine D3 et le zinc, pour éviter une réaction immunitaire excessive.
- **Vitamines E et C** : Elles exercent une action antioxydante directe.
- **Sélénium, Cuivre, Zinc et Manganèse** : Ils sont les cofacteurs indispensables à la synthèse d'enzymes antioxydantes majeures, telles que la glutathion peroxydase (GPx) et la superoxyde-dismutase (SOD).

En pratique, l'utilisation d'une solution injectable associant plusieurs oligo-éléments clés administrée le jour même de l'injection vaccinale garantit une bonne efficacité, évitant ainsi une phase de préparation contraignante en amont.

Source : PLM





Projet CARINA : développement de la cameline

Lancé en février 2023 pour une durée de 47 mois, le projet européen CARINA dispose d'un budget de 8,5 millions d'euros financé par l'ANR Europe. Ce projet vise à diversifier durablement les systèmes de culture grâce à deux oléagineux : **la cameline** (*Camelina Sativa*) et la moutarde d'Abyssinie (*Brassica Carinata*). Ces cultures ont la capacité de bien valoriser les terres marginales dans une large gamme de contextes pédoclimatiques du fait de leur relative rusticité, et de pouvoir s'insérer en dérobé dans des systèmes de double culture, grâce à leur cycle court.

Le bilan des essais terrain menés entre 2022 et 2025 apporte des résultats concrets sur l'intégration de la cameline :

- En interculture d'été (suivi de 82 parcelles) : Les performances restent encore très variables et fortement dépendantes de la météo. Une proportion importante de parcelles n'a pas pu être récoltée en raison d'un manque de précipitations au moment du semis et sur le début du cycle, deux phases critiques pour la culture. Les situations de réussite confirment néanmoins le potentiel de cette culture, à condition d'affiner le ciblage des zones favorables et de progresser sur la sélection variétale.
- En interculture d'hiver (Sud-Ouest de la France) : La faisabilité technique est validée. L'enjeu principal s'est déplacé sur l'articulation avec la culture suivante. Pour sécuriser l'enchaînement des cycles et minimiser l'impact sur la culture principale successive, les experts préconisent désormais un semis à date optimale combiné à une récolte par fauchage-andainage.

Sur le plan de la bioéconomie, un des moteurs du projet réside dans l'accélération de la demande en carburants d'aviation durables, stimulée par la réglementation européenne qui impose une trajectoire d'incorporation progressive allant jusqu'à 20 % d'ici 2035. La cameline et la moutarde d'Abyssinie se positionne comme des matières premières idéales et conformes pour répondre à ce défi.

En parallèle, le projet valide la valorisation des co-produits de trituration (tourteaux), qui s'imposent comme une source alternative de protéines prometteuse pour la nutrition animale. Les tests d'appétence et de digestibilité s'avèrent positifs chez les ruminants en particulier pour les tourteaux de cameline, bien qu'une vigilance reste de mise sur les procédés de transformation industrielle pour maîtriser et réduire l'impact des facteurs antinutritionnels (glucosinolates).

En conclusion, si la filière française naissante démontre un vrai dynamisme économique, la sécurisation agronomique des itinéraires techniques en période estivale reste un verrou à lever d'ici la fin du projet en octobre 2026.

Source : Terres Inovia





Nouvelles Techniques Génomiques : validation de l'Europe

Le Parlement européen a définitivement validé, le 17 juin 2026, le règlement encadrant les nouvelles techniques génomiques (NTG), dont l'entrée en vigueur est prévue d'ici deux ans après sa publication au Journal officiel de l'Union européenne. Ce texte marque un changement important puisque les végétaux ne seront plus classés selon la technique de modification utilisée, mais selon leur profil génétique final. Le nouveau cadre juridique introduit une distinction claire entre deux catégories.

- **Végétaux NTG de catégorie 1** : modifications comparables à celles d'une sélection conventionnelle. Les végétaux de cette catégorie sortent officiellement du régime des OGM pour être soumis aux mêmes règles que les variétés classiques, à l'exception notable des plantes tolérantes aux herbicides ou produisant des insecticides.
- **Végétaux NTG de catégorie 2** : modifications plus complexes, restent soumis au cadre OGM avec évaluation des risques, autorisation préalable et étiquetage obligatoires avant mise sur le marché.

Afin de protéger le marché, le texte maintient l'interdiction des NTG en agriculture biologique et intègre des garde-fous pour éviter la concentration du marché entre les mains de quelques acteurs et garantir un accès équitable aux innovations.

Source : Perspectives agricoles

Dérogation pour Airone SC

Le ministère de l'Agriculture vient d'accepter le 12 juin, suite à une demande de l'ITB, une dérogation de 120 jours autorisant l'utilisation du produit Airone SC (composé d'oxychlorure et d'hydroxyde de cuivre). Cette mesure vise à renforcer la lutte contre la cercosporiose sur la culture de la betterave industrielle, après des résultats d'application probants en 2025.

L'usage de ce produit à base de cuivre est strictement encadré : il est limité aux stades de développement BBCH 39 à BBCH 49, à raison de 3 applications maximum par an (dose maximale de 3,5 L/ha) respectant un intervalle de 14 jours entre chaque traitement et un délai avant récolte de 14 jours également. Face à ce nouveau levier,

les autorités rappellent la nécessité de surveiller l'état des parcelles et de consulter l'outil d'aide à la décision avant toute intervention.

Source : ITB



Source : ITB

Sécheresse 2026 : restrictions d'eau

Au 3 juillet 2026, la France fait face à une crise hydrique précoce due au printemps le plus chaud jamais enregistré (+ 1.7°C), affichant un déficit de précipitations de 30 % et des épisodes de chaleurs et canicules répétées depuis mai. Cette situation critique, marquée par une dégradation rapide des nappes phréatiques, place déjà 33 départements en situation de crise et 21 en alerte renforcée, engendrant la publication d'arrêtés de restriction d'eau. Par exemple, le 30 juin, la préfecture de la Sarthe a placé les zones de l'Argance et de Vive Parence en niveau « crise » interdisant l'irrigation des cultures (hors prélèvements à partir d'ouvrages de substitution ou de retenues collinaires). L'évolution et le détail des restrictions par secteur sont consultables en temps réel sur la plateforme officielle vigieau.gouv.fr.

Sources : Réussir, VigieEau (service du gouvernement)

Source : VigieEau



Marché des engrais



Solution azotée : Le marché poursuit son glissement de 390 à 375 €/t départ Rouen. Le prix est donc très attractif. Il peut être judicieux de se positionner.



Ammonitrate : Les prix de l'ammonitrate reculent enfin. Le 33,5 passe à 480 €/t (rendu franco). Le prix du 27 baisse également pour atteindre 350 €/t vrac départ.



Urée : Stabilisation du marché de l'urée à un niveau qui semble proche d'un plancher. L'urée 46 en vrac départ La Pallice est à 465 €/t.



Phosphore : Le marché semble stable ces derniers jours bien que l'offre mondiale demeure tendue. Les tarifs restent globalement inchangés : 870 €/t départ pour le DAP et 650 €/t départ pour le TSP.



Potasse : Marché calme. Chlorure de potasse toujours à 358 €/t départ Rouen.

Source : Agryco

Marché des céréales



Blé tendre meunier standard rendu Rouen

207,50 €/t

Blé tendre meunier rendu La Pallice

202,50 €/t

Impact de la canicule en France et en Europe, dans un contexte de moisson.



Orge fourragère rendu Rouen

191,00 €/t

Impact de la canicule en France et en Europe, dans un contexte de moisson.



Colza rendu Rouen

505,50 €/t

Pression concurrentielle de l'Ukraine en termes de graine et d'huile.



Maïs rendu Ile-et-Vilaine

245,00 €/t

Le risque d'un retour de la canicule en France et en Europe pourrait raviver les inquiétudes sur le potentiel de la culture.



Pois fourrager rendu Rouen

240,00 €/t

Sources : La Dépêche - Le Petit Meunier

Marché animal

Vache Mixte O 3 entrée abattoir	6,41 €/kg
Vache Lait O 3 entrée abattoir	5,99 €/kg
Vache Lait P 3 entrée abattoir	5,91 €/kg
Veau mâle laitier 45-50 Kg	222 €/tête
Veau mâle croisé laitier	496 €/tête

Sources : Réussir Les Marchés

Marché des tourteaux

Tourteaux de soja départ Montoir	369,00 €/t
Tourteaux de colza bio origine France	750,00 €/t
Luzerne déshydratée départ Marne	215,00 €/t
Blé tendre fourrager rendu Ile-et-Vilaine	193,50 €/t

Sources : Réussir Les Marchés